

Les politiques , qui n'ont l'esprit rempli que d'intérêt et d'ambition , condamnèrent beaucoup cette reine : les courtisans , qui cherchent des finesses partout , débitoient que l'aversion qu'elle avoit pour Charles-Gustave, qu'on lui vouloit faire épouser , avoit déterminé cette princesse à quitter la souveraineté : les savans la louèrent trop de ce qu'elle avoit renoncé aux grandeurs par amour de la philosophie ; si elle avoit été véritablement philosophe, elle ne se seroit point souillée du meurtre de Monaldeschi , et elle n'auroit pas regretté , comme elle le fit à Rome, les grandeurs qu'elle avoit quittées. Aux yeux des sages, dit le grand Frédéric, la conduite de cette reine ne parut que bizarre ; elle ne méritoit ni louange ni blâme d'avoir quitté le trône : une action pareille , ajoute-t-il, n'acquiert de grandeur que par l'importance des motifs qui la font résoudre , par les circonstances qui l'accompagnent, et par la magnanimité dont elle est soutenue.

1656.

ORDRE *du Nom de Jésus.* (SUÈDE.)

Institué par Charles - Gustave , successeur de Christine au trône de Suède , le jour de son couronnement , et pour en conserver la mémoire.

Cet ordre paroît n'avoir été qu'un renouvellement de celui des Séraphins , dont nous avons parlé sous la date de 1334 : l'instituteur lui-même le fait entendre dans le préambule du décret de fondation.

La marque de cet ordre est un soleil d'or , ayant un écusson rond au centre , émaillé de blanc , et chargé du nom de *Jésus* , tracé en lettres enrichies de diamans. Je ne l'ai pas fait dessiner , faute de modèles.

Les chevaliers portent ce soleil , d'abord brodé en argent sur le côté gauche de l'habit , et ensuite attaché , les jours ordinaires , à un large ruban de moire d'argent qui se met en écharpe , et , les jours de cérémonies , à un collier dont voici la forme : deux cordons d'or , dont le premier représente l'ancien collier des Séraphins , et le second est divisé en huit parties égales par quatre couronnes et quatre gerbes , placées alternativement , une couronne , puis une gerbe : les intervalles sont remplis par les chiffres de Gustave I^{er} , de Charles IX , de Gustave-Adolphe et de Christine.

Un des statuts de cet ordre porte que tous ceux *de la chevalerie* qui censureront , par indiscretion , le choix que le roi auroit fait de quelques chevaliers , ou qui murmureront de n'y

avoir point été reçus eux-mêmes, si cela se peut prouver par trois témoins, seront exclus de cette marque d'honneur toute leur vie. J'ignore si cet ordre existe encore.

1660.

ORDRE de la Concorde. (PRUSSE.)

Institué par Ernest, margrave de Brandebourg.

Les chevaliers portent, à un ruban jaune, une croix d'or à huit pointes pommetées et émaillées de blanc; à chaque angle il y a deux C entrelacés en sautoir; au centre est un médaillon d'or émaillé, et deux rameaux d'olivier adossés, dont les extrémités supérieures et inférieures passent dans deux couronnes, aussi d'olivier, avec ce mot à l'entour, *concordant* (ils s'accordent); une couronne électorale sur les deux pointes d'en haut. Au revers de la croix est le nom du margrave de Brandebourg, et la date de l'institution.

Page 247, pl. XVIII, n° 5.